Contenu numérique européen: qualité, accès, utilisation, exploitation, eContentplus. Programme 2005-2008

2004/0025(COD) - 13/02/2004 - Document de base législatif

OBJECTIF : établir un programme communautaire pluriannuel visant à rendre le contenu numérique européen plus accessible, plus utilisable et plus exploitable (eContentPlus). ACTE PROPOSÉ : Décision du Parlement européen et du Conseil. CONTENU : la présente proposition vise à donner suite au programme eContent qui a débuté en janvier 2001 pour une période de 4 ans. Les objectifs de la nouvelle proposition de programme "eContentplus" (2005-2008) sont de rendre le contenu numérique européen plus accessible, plus utilisable et plus exploitable en facilitant la création et la diffusion d'informations et de connaissances - dans des domaines d'intérêt général- au niveau de l'Union. La proposition tient dûment compte des réalisations du programme actuel ainsi que de l'évolution des technologies, des marchés et de l'environnement législatif et des autres changements d'orientation qui sont susceptibles de se produire. Le nouveau programme contribuera à la création de meilleures conditions d'accès et de gestion du contenu et des services numériques dans des environnements multilingues et multiculturels. Il élargira les possibilités offertes aux utilisateurs et prendra en charge de nouveaux modes d'interaction avec le contenu numérique enrichi en connaissances, caractéristique essentielle pour rendre les contenus plus dynamiques et les adapter à des contextes particuliers (apprentissage, culture, etc). Le programme ouvrira la voie à un cadre structuré de contenu numérique de qualité en Europe - l'espace européen du contenu numérique - en facilitant le transfert d'expérience et de meilleures pratiques ainsi que la fertilisation croisée entre les secteurs du contenu, les fournisseurs de contenu et les utilisateurs. Trois séries de mesures sont prévues: - faciliter l'accès au contenu numérique, son utilisation et son exploitation (45%); - améliorer la qualité et favoriser les meilleures pratiques en ce qui concerne le contenu numérique: (60%); - renforcer la coopération et la sensibilisation: (10%). IMPLICATIONS FINANCIERES : - lignes budgétaires : 09 03 02 et 09 01 04 02 - période d'application: du 1er janvier 2005 au 31 décembre 2008. - enveloppe totale de l'action : 163 mios EUR en crédits d'engagement (27,500 pour 2005); (28,100 pour 2006); (45,300 pour 2007); (62,100 pour 2008).